Envoyé en préfecture le 18/09/2026
Reçu en préfecture le 18/09/2026
Publié le 18/09/2026
ID : 058-215802141-20260918-A26_18-AR

POUGUES Les Eaux N7

N° A26-18

ARRÊTÉ MUNICIPAL portant reprise de concessions cimetière des Gravières / cimetière des Vicreuses

LE MAIRE DE LA VILLE DE POUGUES LES EAUX,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.2223-17, L.2223-18, R.2223-12 et R.2223-23 ;

Vu les procès-verbaux du 14 juin 2021 portant 1er constat sur l'état d'abandon des concessions indiquées ci-dessous au cimetière des Gravières ainsi que les procès-verbaux du 19 juin 2025 portant second constat d'état d'abandon,

Vu les procès-verbaux du 6 décembre 2022 portant 1er constat sur l'état d'abandon des concessions indiquées ci-dessous au cimetière des Gravières ainsi que les procès-verbaux du 19 juin 2025 portant second constat d'état d'abandon,

Vu la délibération du conseil municipal n°25-36 en date du 8 septembre 2025 décidant de la reprise de concessions en l'état d'abandon au cimetière des Gravières et au cimetière des Vicreuses et autorisant le maire ou le premier adjoint à accomplir toutes les démarches subséquentes,

Considérant la deuxième phase de reprise des concessions concernées par un constat d'état d'abandon,

ARRETE

Article 1er :
Dans le cimetière des Gravières, les 8 concessions ci-dessous listées dont l'état d'abandon a été régulièrement constaté et publié, sont reprises par la commune :

- *Allée des Lisses*

N° empl.	Concession	Nom concessionnaire
D103	486	BLOT-GODET
D123	383	Sans Renseignement
D101	490	Sans Renseignement
D108	492	GARDIENNET Marie née LANCIAUX
D120	388	LADER Philippe
D121		Sans renseignements
D128	377	LEDOUX Jean

Mairie de Pougues-les-Eaux
90 Parc Simone Veil
58320 Pougues-les-Eaux
03 86 90 96 00
mairie@ville-pouguesleseaux.fr

Envoyé en préfecture le 18/09/2026
Reçu en préfecture le 18/09/2026
Publié le 18/09/2026
ID : 058-215802141-20260918-A26_18-AR

D129	376	MAUR Paul

Article 2 :
Dans le cimetière des Vicreuses, les 10 concessions ci-dessous listées dont l'état d'abandon a été régulièrement constaté et publié, sont reprises par la commune :

- *Allée des Peupliers*

N° empl.	Concession	Nom concessionnaire
D4-9	9	LARDY MARILLER
D4-10	10	AUDOUT Octave
D4-11-12	11 12	BONNET Louis et veuve BONNET CARQUILLAT

- *Allée des Catalpas*

N° empl.	Concession	Nom concessionnaire
D1-137	52	MOUSSOT
D1-138	53	MAILLOT François
D1-142	57	ARNEFAUD François
D1-143	58	BERGER née ARNEFAUD
D1-144	59	LOZIER Louis
D1-163	77	PARMETIER

- *Allée des Frênes*

N° empl.	Concession	Nom concessionnaire
D2-333	181	GUIDEZ Jules

Article 3 :
Conformément à la règlementation en vigueur, les matériaux des monuments et emblèmes funéraires restés sur ces concessions seront enlevés par les soins de la commune.

Article 4 :
A l'issu de la publication du présent arrêté, la commune procédera à l'exhumation des restes des personnes inhumées dans ces concessions reprises, en vue de leurs réinhumations dans l'ossuaire spécialement aménagé à cet effet situé dans le cimetière. Les règles applicables en la matière seront rigoureusement respectées.

Article 5 :
Les concessions dont les reprises sont prononcées, après ses diverses opérations, seront remises en service.

Article 6 :
Les noms des personnes inhumées dans ces concessions seront consignés dans un registre tenu à disposition du public.

Mairie de Pougues-les-Eaux
90 Parc Simone Veil
58320 Pougues-les-Eaux
03 86 90 96 00
mairie@ville-pouguesleseaux.fr

Envoyé en préfecture le 18/09/2026
Reçu en préfecture le 18/09/2026
Publié le 18/09/2026
ID : 058-215802141-20260918-A26_18-AR

Article 7 :
Le présent arrêté sera publié et affiché conformément à la règlementation en vigueur pendant un mois.

Article 8 :
Le maire est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Article 9 :
Ampliation du présent arrêté sera adressée à :
Madame la Préfète de la Nièvre
La Police Municipale.

Fait et arrêté à Pougues-les-Eaux, le 18 septembre 2026,
Pour le Maire empêchée,
Le Premier Adjoint,
Gilles BERTRAND

MAIRIE DE POUGUES LES EAUX 58 (Nièvre)

Mairie de Pougues-les-Eaux
90 Parc Simone Veil
58320 Pougues-les-Eaux
03 86 90 96 00
mairie@ville-pouguesleseaux.fr